

**Ensemble, le 30 janvier 2012, refusons le démantèlement social !**

*Le front commun syndical appelle à une grève générale dans les secteurs privé et public le lundi 30 janvier 2012. La concertation sociale patine et du côté politique, on laisse maintenant entendre qu'il ne sera pas possible de modifier grand-chose à la loi du 28 décembre 2011 ni à l'accord gouvernemental. La CGSP ne laissera pas les choses en l'état. Voilà pourquoi nous serons en grève.*

Si la CGSP entend bien donner à la concertation sociale avec le gouvernement toutes les chances d'aboutir, il n'empêche que, pour l'heure, celle-ci s'apparente davantage à de la thérapie occupationnelle, uniquement destinée à modifier quelques points et virgules. Juste pour qu'ils se donnent bonne conscience face à l'opinion publique. L'accord gouvernemental et la loi du 28 décembre 2011 recèlent bien trop d'imprécisions, de déséquilibres et d'injustices que pour se contenter de quelques remodelages cosmétiques. La loi ne se borne pas uniquement à des mesures d'économies destinées à remettre de l'ordre dans les finances publiques. Les réformes en matière de pension, de rémunération et de carrière sont à ce point prégnantes qu'elles ont un relent de mise à mal des acquis sociaux et de destruction de notre couverture sociale. Parmi les mesures d'économies dans le secteur public, épinglons les plus flagrantes :

- Relèvement linéaire de l'âge de la retraite dans le privé et dans le public et, en plus, dans le public, calcul de la pension sur la moyenne décennale au lieu de quinquennale ;
- Impasse sur les métiers lourds et pénibles dans le secteur public ;
- Atteinte au régime de départ anticipé dans le secteur public et relèvement graduel de ce dernier ;
- Mise en danger des tantièmes préférentiels.

**Manifestement, ce ne sont pas les plus costauds de notre société qui portent les charges les plus lourdes. Alors que des efforts considérables sont demandés aux travailleurs, d'autres ne s'en sortent pas trop mal. En effet, on voit notamment que :**

- Les économies et les mesures fiscales touchent essentiellement les revenus du travail alors que les revenus du capital sont largement préservés ;
- Les banques ne contribuent que très modérément à l'effort alors que de régulation, il n'en est guère question ;
- Les cadeaux aux entreprises (les intérêts notionnels par exemple) restent pratiquement et inconditionnellement indemnes sans compensation pour l'emploi ;

Il ne fait aucun doute que la grève va déclencher des réactions négatives dans la presse et que, par ailleurs, nos actions vont affecter les citoyens dans leurs activités quotidiennes. Ce n'est, cependant, pas une raison pour vous culpabiliser quand vous serez en grève. En faisant grève, vous défendez les droits des travailleurs tout en fustigeant des injustices flagrantes. La grève est et reste un droit démocratique fondamental qui doit être respecté. Il est utilisé quand c'est nécessaire. Aujourd'hui c'est le cas ! Celles et ceux qui le qualifient d'antidémocratique, d'individualiste, d'égoïste, d'illégal, voire même de criminel, commettent une grave erreur. Syndicats et grévistes œuvrent ensemble à la construction d'une société plus sociale et plus solidaire. La CGSP tire son chapeau à ses affiliés et militants qui prennent sur leur temps pour faire du travail syndical et tenter ainsi d'améliorer la société.

- **La CGSP veut être consultée sur les réformes et réclame un vrai dialogue social**
- **La CGSP veut que les charges les plus lourdes reposent sur les plus costauds et pas l'inverse**
- **La CGSP réclame une réelle perspective d'avenir pour les travailleurs, avec à l'horizon l'emploi, la reconversion industrielle, les investissements publics, les équipements collectifs et des services publics bien charpentés.**

**Ton délégué syndical**